

Commune de PORTO-VECCHIO

Création de titre de propriété

SAS CRESPIN-QUILICHINI TAFANI ET NOUGARET

Notaires associés

Le Sampiero-Route d'Arca

BPE 133

20537 PORTO-VECCHIO Cedex

Suivant acte reçu par Maître Sophie CRESPIN-QUILICHINI, Notaire à PORTO-VECCHIO, le 15 avril 2025,

Il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Vincent MANTEI, né à OMESSA (20236) le 8 mars 1942, retraité, et Madame Monique MEMETEAU, née à POITIER (86000) le 30 décembre 1947, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à PORTO-VECCHIO (20137) route de Nota Id Biscovaggia.

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) possédé tant directement que du chef de leurs auteurs conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés

A PORTO-VECCHIO(CORSE-DU-SUD) 20137 LD BISCOVAGGIO.

Un terrain avec ses constructions édifiées cadastrés section C1204 Id BISCOVAGGIO pour 00ha65a86ca

Conformément a l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : comptable.crespin@20021.notaires.fr

Pour avis Maître Sophie CRESPIN-QUILICHINI